



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230223-DBC20230223_10-DE
Reçu le 13/03/2023
Publié le 13/03/2023

N° DBC 20230223-10

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 15 Février 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 Février 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Daniel BERTHUCAT, Christophe DOS SANTOS, Patrice BION.

Membres du Bureau absents excusés :

Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Michel GONIN (représenté par Patrice BION), Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Éric CABROLIER, ROMEUF Didier (représenté par Christophe DOS SANTOS).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU
PUY-DE-DOME POUR L'ELABORATION D'UN NOUVEAU PLAN DE
GESTION POUR LE SITE DE LA TOURBIERE DU SAPEY (ESPACE NATUREL
SENSIBLE)**

Rapporteur : Tony BERNARD, *Président*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président.

La Tourbière du Sapey, située dans le massif des Bois Noirs, sur la commune de Saint-Victor-Montvianeix (Puy-de-Dôme), constitue l'une des sources de la Credogne, un affluent de l'Allier. Son intérêt écologique, tant hydrologique que naturaliste, a justifié son intégration à l'un des premiers sites Natura 2000 de France, celui des Bois Noirs. Propriétaire d'environ 11 hectares sur les 16,5 hectares de ce site, l'ancienne Communauté de communes de la Montagne thiernoise (CCMT), compétente jusqu'en 2019 en matière de protection et de

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

21

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 21

AR Prefecture

063-200070712-20230223-DBC20230223_10-DE
Reçu le 13/03/2023
Publié le 13/03/2023

mise en valeur de l'environnement, a souhaité contribuer à la protection de la Tourbière du Sapey. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a labellisé le site de la Tourbière du Sapey en tant qu'Espace Naturel Sensible (ENS) le 26 juin 2012.

Conformément aux engagements pris par l'ancienne Communauté de communes de la Montagne Thiernoise, un premier plan de gestion quinquennal (2017-2022) de la Tourbière du Sapey a été élaboré et présenté au comité de labellisation et de suivi des sites ENS.

Afin de maintenir la protection de cet Espace Naturel Sensible, il appartient désormais à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de rédiger et de mettre en œuvre un nouveau plan de gestion, pour lequel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme peut apporter une aide financière de 40 %.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 21	Membres présents : 21	Membres représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21		Contre : 0
Abstentions : 0			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

